L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No.* 94, *entre Royale et Bourbon.*

No. 91. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 4 FEVRIER 1828. Vol. I.

Conditions.—L'Abeille parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne [illegible] jours d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Nord-Amerique.

POUR NEW-YORK.

(Un des paquebots de la vieille ligne), devant partir positivement le 1er. Janvier.

Le navire neuf JOHN LINTON, capitaine Wibray, est prêt maintenant pour prendre un chargement, et ira soit [illegible] au haut du fleuve, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser a

17 dec. G. F. RUSSELL & BARROW.

POUR [illegible] YORK.

Le navire [illegible] chevillé en cuivre CARAVAN, capitaine Thing, maintenant à prendre charge a la cote, pouvant prendre 200 [illegible] a fret et partira incessamment. S'adresser a BOWERS, OSBORN & BOWERS.

17 Déc.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre GEORGE, capitaine Samuel [illegible], ayant les deux tiers de sa charge engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser a

Wm. G. HEWES. No. 23 rue du Camp.

[illegible] déc.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera pret a recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser a bord ou a

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HITTY, capitaine Kittson, prend maintenant charge au haut de la rivière, et a son retour pourra prendre du coton ou autre fret léger. Pour les conditions, s'adresser a

JOHN P. PAYSON.

17 Décembre.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est mainte[illegible] charge au haut de la cote, et pe[illegible] encore 100 boucauds a fret, si l'on [illegible] immédiatement—pour lequel ou [illegible] a

17 d[illegible] W. ZACHARIE & Co.

[illegible] NEW-YORK.

[illegible] première classe PERUVIAN, [illegible] chevillé en cuivre, capitaine [illegible] incessamment. Pour fret ou [illegible] à bord, vis-a-vis la rue St. [illegible]

BOWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

[illegible] FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant [illegible] tiers de sa cargaison engagé et partira [illegible]lai. Pour fret ou passage, s'adresser a

STETSON & AVERY. No. 60 rue Bienville.

18 Dec.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

[illegible] Marshall.

[illegible] capt. Waterman,

[illegible] capt. Fowler,

[illegible] LOUISIANA, capt. Price.

Le public [illegible] pour l'exactitude de le départ des [illegible]res.

L'époque de [illegible] depart de New-York, est fixée au 1er. et 15 de chaque mois.

25 [illegible] *Foster & Hutton.*

Mexique.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick ASPASIA, capitaine W. Massicot, pouvant partir de suite si il se présente un nombre de passagers. L'Aspasia est un [illegible] de la première classe, doublé et chevillé en cuivre, ayant des bons emménagemens. On pourrait prendre du fret, mais ne sera pas retardé pour cet effet. S'adresser au capitaine Massicot a bord, vis-a-vis la maison bleue, ou à SAML. P. MORGAN & Co.

19 décembre.

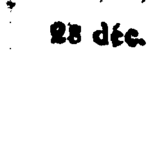

SUCRE A VENDRE.--92 boucauds Sucre 1ère. qualité. S'adresser à

P. V. BARBET, No. 37, rue St. Louis

28 déc.

Europe.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais première classe MARY BEADE, capt. [illegible]coln, ayant les deux tiers de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage, ayant des emménagemens superbes, s'adresser à

17 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier MERIDIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1360 balles de coton, est pret a prendre un chargement pour un desdits ports. S'adresser au capt. a bord ou a JULES LE BLANC.

17 déc. No. 103 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera pret a prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. I. LUNAR, capt. Putnam, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira, si le tems le permet, Mercredi prochain. Pour frêt de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au dessus du marché, ou à

26 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER.

(On préfèrerait un port des Antilles)

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du port de 170 tonneaux, [illegible] complètement réparé à neuf à Hambourg, en Septembre dernier, il est doublé à neuf en [illegible] et chevillé en cuivre. S'adresser à

15 janv. GOTTSCHALK & [illegible]

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemines et les lieux intermédiaires.*

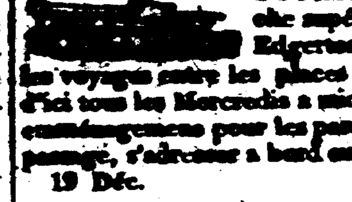

Le beau Bateau à vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux emménagemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE, *Et tous les lieux intermédiaires.*

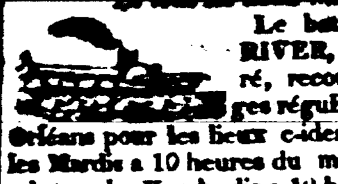

Le bateau a vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle.-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

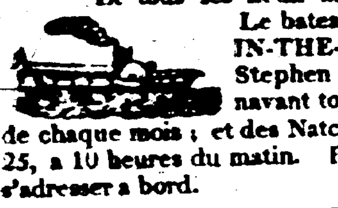

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc.

POUR LA MOBILE.

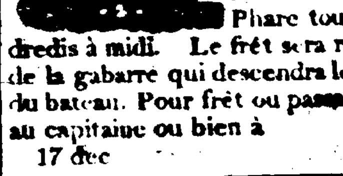

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le frêt sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à H. HUNT, Au Bassin.

17 dec

POUR LE BAYOU SARAH, *Baton-Rouge, et les ports intermediaires,*

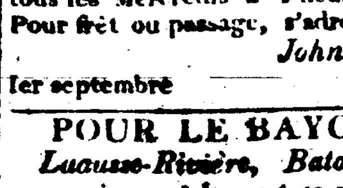

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à *John Hagan & Co.*

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH, *Lacausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,*

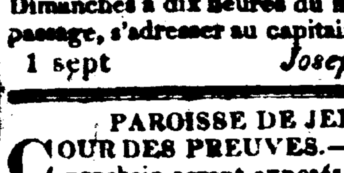

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente :—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus a la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix rasonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. Renou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, No. 122, dans la rue du Quartier, No. 186, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Fopmento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émolientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaitre toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hopital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 bains, $16 "
" [illegible] 9 "
" [illegible] 1 50
La journée d'un nègre dans l'hopital est [illegible] 1 "

Mr. Renou prendra d'ailleurs [illegible] taires, les arrangemens les plus [illegible] [illegible] cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'application, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés. dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine
30 barils farine de bled Sarasin, fraiche
20 frequins beurre
20 barils cidre de New-Ark
50 barils farine fraiche
3 pipes eau-de-vie de France
Une caisse violons
Un assortiment de pierres à meules.

21 déc *Russell & Barstow.*

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A.& Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes a être livrés sur differentes habitations, à vendr par

4 dec. *G. Legendre.*

EN débarquement du brick Comodore Preble, et de la goëlette Haitienne Isabelle venant Port-au Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par LEGHIEL & HENRY, Rue Dauphine N.°

13 déc.

A VENDRE.

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. Urbain Plauche'.

FOR SALE,

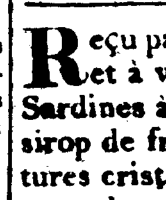

By the Subscriber, NINETY-TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET, No. 37 St. Louis Street.

Dec. 28.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné: Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures dela Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Anniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P.E. SORBE, 118 Royal-st.

jan 12

ON SALE, a quantity of superfine Irish potatoes, 10 tons Quebenton slates, 18 tons Countess and Dutchess slates; received by the Bolivar, from Belfast ; apply to

ec 19 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CAROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des réparations de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

GOLD,

THIRTY Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexican Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 86, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and NINTH of next month.

Dec. 17.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont reçu par les navires Tennessee, John & Elizabeth et John Linton, 300 balles de Marchandises sèches telles que

6-4, 10-4 et 11-4 couvertures de laine,
Toile a drap et a chemises,
Toile d'Irlande de 4-4 superfine,
Satinet et bombasset,
[illegible] de Naples uni et brodé,
[illegible] de Florence et [illegible]
Velours de soie vert, bleu et [illegible]
Crêpe de Canton et d'[illegible]
[illegible]
Voiles de [illegible]
Mouchoirs [illegible]
[illegible]
Pluche [illegible]
Pomp[illegible] et [illegible]
Gants de toute espèce,
Soie torse à l'aiguille,
Tabliers pour femmes, demoiselles et enfans,
Robes, et un assortiment complet d'autres marchandises, a vendre a des conditions raisonnables. B. MORANGE et fils.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures en boites communes et dorées ; 4 do. rouent blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné tient constamment un entrepot de sucre en pain et en pelotte rafiné ; aussi sucre candi blanc et brun en boites. A. HODGE, Jr.

Dec 18.

EN déchargement du brick Wm. Howland, 50 boites de vernis copal, numéros assortis, a vendre par J. H. FIELD.

18 Dec. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Melasse. TANEY & DUPLESSIS.

18 Dec, 36 rue de la Levée.

ON pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 decembre.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Eliza Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL.

CIDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et a vendre par

18 dec. J. SQUIER & Co.

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Tos, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Clamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Gruaud Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,
25 boites do. do.
260 caisses savon,
5 boucauds Rum quatrième preuve,
40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis ; 25 ballots brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidée des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçues dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. Prevost, Caissier.

14 janv.

LOTERIE

De l'Eglise Catholique

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

TROISIEME CLASSE.

AUTORISEE PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE, *Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.*

Le Tirage aura positivement lieu le **16 Fevrier 1828.**

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

PROSPECTUS.

1	prix de	$6,000	est	6,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,500	"	2,500
1	"	2,180	"	2,180
1	"	2,000	"	2,000
6	"	500	"	3,000
12	"	300	"	3,600
156	"	60	"	9,360
780	"	8	"	6,240
7,800	"	4	"	31,200
8,760 prix	montant à			$73,080

Pour déterminer les prix, 30 numéros, depuis un jusqu'à trente inclusivement, seront placés dans une roue, le jour du tirage, et l'on en tirera 4 [illegible]

No. 1	2	et 3	à . .	[illegible]
2	1	et 3	à . .	[illegible]
2	3	et 1	à . .	2,500
3	1	et 2	à . .	2,180
3	2	et 1	à . .	2,000

Les 6 autres billets qui auront 3 des numéros sortis, savoir : les 2e., 3e., et 4e., dans quelqu'ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à - - 500

Tous les autres billets, au nombre de 12, ayant trois des numéros sortis, dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 300

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir 3 et 4, auront chacun droit à - - - 60

Tous les autres billets au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à - - - 8

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à - - 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un autre prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Prix des Billets ;

Billets, $4—Demis, 2—Quarts 1.

J. F. RIBETTY, Commissaire.

L. POTTIER, Administrateur.

Tous les ordres devront etre francs de port et seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. F. Ribetty, rue de Chartres, No. 134. 17 janv.—1m.

FRUITS FRAIS—50 caisses Prunes, 50 pailles de Figues 10 bls. Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm Tell, et à vendre par J. P. PAYSON.

4 décembre

EN débarquement des navires Home et James Grent, de Liverpool, et a vendre par les soussignés :

Toile a chemises de 4-4,
Robes de soie avec bordures colorées,
Velour superfin bleu et noir,
Mouchoirs romal bleu,
Mouchoirs Madras,
Mousseline de 4-4 et 6-4,
Indiennes et mousseline rayée,
Courtepointes, etc. Les marchandises i[illegible] ont droit de debenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 dc

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier ecolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN [illegible]

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Surons TABAC, de première qualité, à vendre par JEAN GOULE'.

[illegible] ec, *No. 5, Rue Toulouse*

Esclave en maronnage.

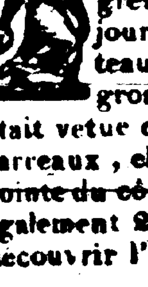

Une récompense de $15 est offerte à celui qui arrêtera la négresse Nancy, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de gros seins, le regard craintif, et etait vetue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Mornay. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE, rue de Chartres No. [illegible]

4 janvier

RUSSIE ECRUE.—30 balles Russie ecrue 4-4. en débarquement du brick [illegible] ham à vendre par [illegible]

12 Jan.